

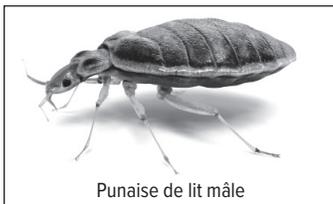
Punaises de lit

SS-1

Conseils pratiques pour la prévention et l'extermination

DESCRIPTION DE L'INSECTE

- Les punaises de lit peuvent se retrouver dans tous les types de milieux. Il n'y a aucune honte à en avoir, l'important est d'agir rapidement pour les éliminer.
- De couleur brunâtre avec un corps dépourvu d'ailes, elle a une forme ovale aplatie de 4 à 7 millimètres de long (la taille d'un pépin de pomme). La femelle est plus ronde tandis que le mâle est plus allongé.



Punaise de lit mâle



Punaise de lit femelle

CARACTÉRISTIQUES

- La femelle peut pondre de 150 à 350 œufs durant sa vie si sa nourriture est abondante.
- Les œufs sont collants ce qui leur permet d'adhérer facilement à toutes les surfaces. Ils éclosent dans les 7 jours suivant la ponte à température ambiante.
- Les larves ne sont pas plus grosses qu'une tête d'épingle.
- Les punaises de lit ne volent pas et ne sautent pas. Elles se transportent d'un endroit à l'autre en s'infiltrant dans les effets personnels lorsqu'on les dépose au sol ou sur le lit infesté.
- Elles ne peuvent pas grimper facilement sur le métal ou les surfaces polies.
- Actives surtout la nuit, elles se nourrissent du sang des humains, mais ne peuvent pas transmettre de maladies.

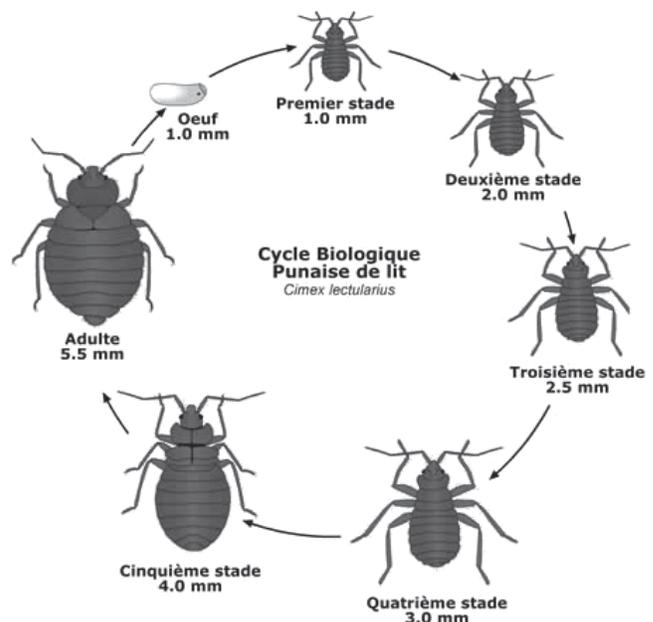
SYMPTÔMES ET INDICATEURS

Démangeaisons et piqûres sur le corps, taches de sang sur les draps et les oreillers, taches noires sur les coutures de matelas (excréments). Pour plus d'information sur les symptômes veuillez consulter le site Web de l'[Institut national de santé publique du Québec](http://www.institut-santé-quebec.ca).



CACHETTES SECRÈTES

- Autour des matelas
- Cadres de lits
- Derrière les tableaux
- Sous les moulures
- Rideaux et tapis
- Prises électriques
- Plinthes électriques
- Fissures de plancher
- Fissures de mur
- Divans, sofas et fauteuils
- Tout autre objet qui offre un endroit sombre et étroit où elles peuvent se dissimuler.



PRÉVENTION

- Ne pas introduire dans le logement des meubles ou objets usagés ou récupérés sans les avoir, au préalable, bien désinfectés.
- Si vous devez jeter un matelas ou un meuble infesté, assurez-vous de le briser de façon à ce qu'il ne soit pas récupéré, ensachez-le et appelez le 311.

Avril 2022

Le présent document est un outil d'information. Les règles prévues aux règlements d'urbanisme ont été synthétisées. Le requérant a la responsabilité de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Consultez le site Web de la Ville au ville.quebec.qc.ca/reglementation.

RESPONSABILITÉS DU LOCATAIRE

- Maintenir le logement propre et exempt d'encombrement ou d'accumulation.
- Ne pas essayer de régler le problème soi-même en utilisant des insecticides vendus dans les commerces. Ces derniers peuvent nuire aux efforts d'un exterminateur professionnel et être dangereux pour vous, vos enfants et vos animaux.
- Aviser immédiatement le propriétaire de l'immeuble.
- Suivre les consignes de l'exterminateur.
- Si le propriétaire ne donne pas suite à votre demande, aviser rapidement la Division du contrôle du milieu en composant le 311.
- Si vous devez jeter un matelas ou un meuble infesté, assurez-vous de le briser de façon à ce qu'il ne soit pas récupéré, ensachez-le et appelez le 311.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE

- Dès que le propriétaire est mis au courant de la présence de punaises de lit dans un de ses logements, il doit arrêter rapidement la prolifération de l'infestation en mandatant une entreprise professionnelle en extermination afin de procéder à l'éradication complète des punaises de lit.
- Permettre à l'exterminateur d'inspecter les aires communes, les logements adjacents au logement où la présence de punaises a été constatée, et s'il le juge nécessaire, tout autre logement, afin d'éliminer complètement l'infestation à l'intérieur de l'immeuble.
- S'assurer en tout temps qu'aucun de ses locataires ne récupère ni n'entasse des meubles ou objets récupérés sur la rue ou ailleurs.
- S'assurer en tout temps de la salubrité des logements.

RESPONSABILITÉS DE L'EXTERMINATEUR

- Prendre tous les moyens nécessaires pour détecter et enrayer les punaises de lit dans toutes les pièces d'un logement et dans tous les logements de l'immeuble.
- S'assurer que les punaises de lit soient détruites à tous les stades de leur développement (œufs, larves et insectes) ce qui nécessite au moins deux visites sur les lieux afin de s'assurer que le traitement est efficace.
- Éviter d'utiliser inutilement des insecticides. Les matelas, divans, sofas et fauteuils peuvent être traités avec de la vapeur chaude et éviter ainsi de les jeter inutilement aux rebuts.

EN RÉSUMÉ

- La réussite d'une extermination réside dans la rapidité d'intervenir et dans la collaboration de tous; locataire, propriétaire et exterminateur.